

# ***RAPPORT FINANCIER***

## **2018**

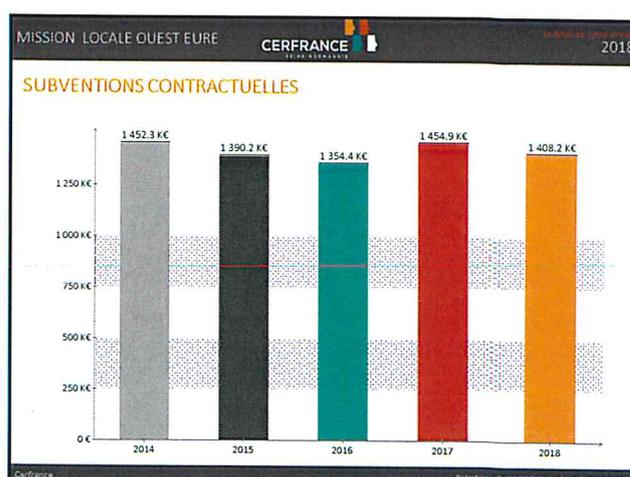
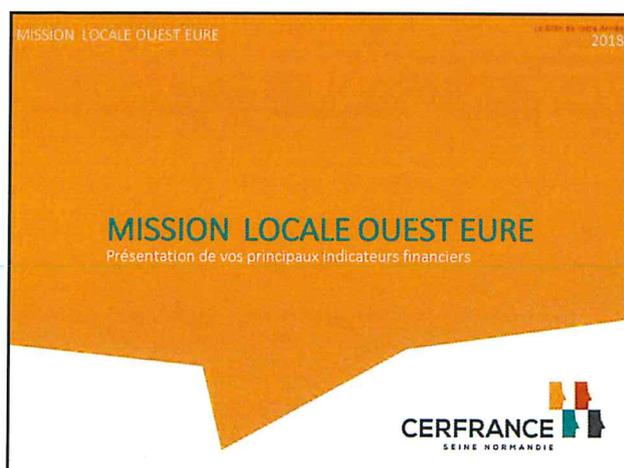
**Analyse des comptes**

**Compte de résultat**

**Annexe et note de synthèse**

**Bilan**

**Rapport du Commissaire aux comptes**



MISSION LOCALE OUEST EURE

CERFRANCE  
SEINE NORMANDIE

Le bilan au 31/12/2018

### SYNTHÈSE

	2018	2017	Evolution	
Produits de fonctionnement	1 588 754 €	1 598 107 €	-9 353 €	-0.59%
Marge globale	-42 507 €	-28 945 €	-13 562 €	-46.85%
Charges de fonctionnement	217 252 €	191 485 €	+25 767 €	+13.46%
Impôts et taxes	63 775 €	67 574 €	-3 799 €	-5.62%
Charges de personnel	1 103 220 €	1 097 264 €	+5 956 €	+0.54%
Dotations aux amortissements	18 805 €	12 346 €	+6 459 €	+52.32%
Engt à réaliser / ress. affectées	271 279 €	262 569 €	+8 710 €	+3.32%
Résultat courant non financier	18 889 €	25 081 €	-6 192 €	-24.69%
Résultat financier	2 396 €	3 021 €	-625 €	-20.69%
Résultat courant	21 400 €	28 101 €	-6 701 €	-23.85%
Résultat exceptionnel	-11 108 €	-813 €	-10 295 €	
Résultat de l'exercice	10 292 €	27 288 €	-16 996 €	-62.28%

Cerfrance

MISSION LOCALE OUEST EURE

CERFRANCE  
SEINE NORMANDIE

Le bilan au 31/12/2018

### SYNTHÈSE DES CHARGES ( HORS ACTIONS )

	2018	2017	Evolution	
Charges de fonctionnement	217 252 €	191 485 €	+25 767 €	+13.46%
Impôts et taxes	63 775 €	67 574 €	-3 799 €	-5.62%
Charges de personnel	1 103 220 €	1 097 264 €	+5 956 €	+0.54%
Dotations aux amortissements	18 805 €	12 346 €	+6 459 €	+52.32%
Engt à réaliser / ress. affectées	271 279 €	262 569 €	+8 710 €	+3.32%
Charges financières	115 €	0 €	+115 €	
Charges exceptionnelles	15 814 €	1 920 €	+13 894 €	
Total	1 690 260 €	1 633 158 €	+57 102 €	+3.5%

**Engagement = actions + engagement**

Cerfrance

MISSION LOCALE OUEST EURE

CERFRANCE  
SEINE NORMANDIE

Le bilan au 31/12/2018

### RESSOURCES CONTRACTUELLES

	2018	2017	Evolution	
Subventions obtenues	1 408 191 €	1 454 869 €	-46 678 €	-3.21%
Cotisations des adhérents	0 €	0 €	0 €	
Reprises sur fonds dédiés	180 563 €	143 238 €	+37 325 €	+26.06%
Total des ressources	1 588 754 €	1 598 107 €	-9 353 €	-0.59%

**Budget**: 1 448 K€ soit - 40 K€ sans prendre en compte les provisions et reprises en fond dédiés pour 21 K€ soit une variation de -19 K€

**Reprises**: Garantie Jeune 165 K€, CAQ pour 1.8 K€, IEJ pour 5 K€ et GSK Mobilité pour 8.9 K€

Cerfrance

MISSION LOCALE OUEST EURE

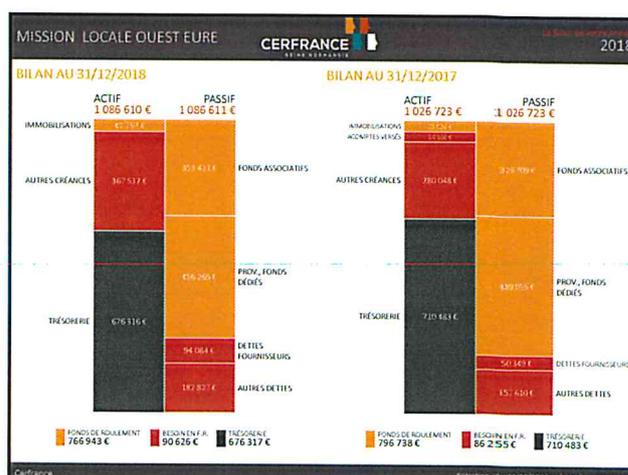
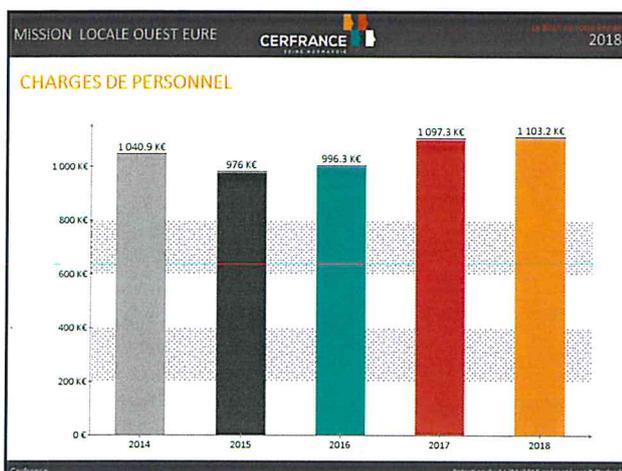
CERFRANCE  
SEINE NORMANDIE

Le bilan au 31/12/2018

### FRAIS GÉNÉRAUX : ECARTS BUDGÉTAIRES

	2018	Budget	Evolution	
Imprimerie	7 709 €	2 500 €	+5 209 €	+208.36%
Charges liées déménagement	9 978 €	15 000 €	-5 022 €	-33.48%
Maintenance Innovance	1 376 €	0 €	+1 376 €	
Documentation	2 468 €	5 850 €	-3 382 €	-57.81%
Internet application	22 944 €	11 450 €	+11 494 €	+100.38%
Honoraires Expert comptable	11 616 €	13 500 €	-1 884 €	-13.96%
Hon ponctuel	0 €	2 500 €	-2 500 €	
Honoraires social	4 179 €	0 €	+4 179 €	
Déplacements salariés	26 066 €	31 000 €	-4 934 €	-15.92%

Cerfrance



### MISSION LOCALE OUEST EURE CERFRANCE 2018

#### COÛT SOCIAL / SUBVENTIONS

	2018	2017	Evolution
Montant	1 166 995 €	1 164 838 €	+0.19%
Nombre	1 317 476	1 335 538	-1.35%
Ratio	0.89	0.87	+2.3%

C'est le montant des salaires + charges sociales + charges fiscales par rapport aux subventions + report des ressources "789" - engagements "689" - actions spécifiques "604"  
Soit 88.58 % N contre 87.22 % N-1 et 80.2 % N-2.

### MISSION LOCALE OUEST EURE CERFRANCE 2018

#### AUTONOMIE

	2018	2017	Evolution
Montant	517 584 €	472 466 €	+9.55%
Nombre (jours)	3 844	3 750	+2.51%
Ratio (€ / jours)	134.65	125.99	+6.87%

Montant = total des fonds associatifs - Solde des subv investissements + IDR  
Nombre = frais généraux (hors actions) + impôts et taxes + salaires + charges sociales + dotations aux amortissements / 365 jours  
Soit 135 jours contre 126 N-1 et 129 jours N-2

### MISSION LOCALE OUEST EURE CERFRANCE 2018

## VOTRE BILAN

au 31/12/2018

### MISSION LOCALE OUEST EURE CERFRANCE 2018

#### TRÉSORERIE "DISPONIBLE"

	2018	2017	Evolution
Caisse Epargne	77 629 €	134 187 €	-42.15%
Livret A	67 362 €	66 980 €	+0.57%
Livret Associatif	531 325 €	509 316 €	+4.32%
Tresorerie	676 316 €	710 483 €	-4.81%
+ Subventions à recevoir	249 943 €	240 911 €	+3.75%
- Fonds dédiés	291 347 €	325 175 €	-10.4%
- Subv perçues d'avance	0 €	0 €	
<b>Total</b>	<b>634 912 €</b>	<b>626 219 €</b>	<b>+1.39%</b>
Dettes fournisseurs	91 432 €	50 349 €	+81.6%
Dettes sociales et fiscales	174 532 €	145 927 €	+19.6%
<b>Tresorerie disponible</b>	<b>368 948 €</b>	<b>429 943 €</b>	<b>-14.19%</b>

# S.I.G. DETAILLES (VARIATION)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	en %	Du 01/01/17 Au 31/12/17	en %	Variation N / N-1	
					en valeur	en %
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		<b>100,00</b>		<b>100,00</b>		
<b>MARGE COMMERCIALE</b>						
<b>Taux de marge commerciale</b>						
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>						
+ Subventions d'exploitation	1 408 191		1 454 869		-46 678	-3,21
74111001 Direccte Cpo	487 083		504 207		-17 124	-3,40
74111002 Direccte Cpo Mobilité			3 271		-3 271	-100,00
74111003 Conseil Régional Structure	250 432		254 572		-4 140	-1,63
74111004 Direccte Parrainage	22 875		22 875			
74111006 Conseil Reg. Caq	20 000		27 000		-7 000	-25,93
74111007 Drjcs Parrainage	6 100		6 100			
74111008 Direccte Garantie Jeune	376 000		345 600		30 400	8,80
74111018 Direccte Emploi Avenir			16 254		-16 254	-100,00
74111019 Direccte Iej			3 027		-3 027	-100,00
74111021 Fse Iej			34 219		-34 219	-100,00
74111032 Conseil Général	4 500		4 500			
74123000 Communes	1 000		1 000			
74123001 Contributions Intercomunales	119 187		105 736		13 451	12,72
74222001 Arml Parrainage	4 575				4 575	
74222003 Pôle Emploi Cotraitance Ppae	111 687		114 100		-2 413	-2,11
74222004 Ars	4 752		3 176		1 576	49,62
74222011 Gsk Mobilité			9 232		-9 232	-100,00
- Consommation en provenance des tiers	259 758		220 430		39 328	17,84
60402000 Garantie Jeune Actions	7 285		10 324		-3 039	-29,43
60404000 Cr Pass Mobilité Permis			2 830		-2 830	-100,00
60404500 Gsk Mobilité	9 552		414		9 138	
60405000 Metiers Saisonniers	11 783		10 728		1 055	9,84
60406000 Allocat Pacea Mloe	2 707				2 707	
60421300 Fipj Mobilité 2016			300		-300	-100,00
60461000 Fipj Découvertes Filières 2016			846		-846	-100,00
60461001 Fipj Habilitation 2016			88		-88	-100,00
60493000 Cpo Mobilité Direccte			3 335		-3 335	-100,00
60496000 Mobilite Miloe	3 363				3 363	
60499900 Frais Actions	7 817		82		7 735	
60611000 Edf Eau Locaux By	12 361		12 438		-78	-0,62
60611200 Edf Eau Locaux Pa	3 900		4 000		-100	-2,50
60630000 Fourniture Equipement			3 343		-3 343	-100,00
60640000 Fourniture De Bureau	9 206		6 001		3 206	53,42
60641100 Imprimerie	7 709		1 636		6 074	371,35
61351000 Location Inforizon	216		211		6	2,72
61354000 Location Locaux Bernay	12 263		12 113		149	1,23
61355000 Location Locaux Pa	22 056		20 159		1 897	9,41
61355100 Ch Liées Déménagement By	9 978				9 978	
61500000 Maintenance Informatique	2 158		2 820		-662	-23,48
61500011 Maintenance Photocopieur	1 380		1 382		-2	-0,13
61500012 Sauvegarde Orange	1 440		1 440			
61520900 Entretien Agencements Locaux	1 424		1 136		288	25,36
61521000 Nettoyage Locaux Bernay	7 114		6 992		122	1,75
61521200 Nettoyage Locaux Pont Audemer	6 000		5 900		100	1,69
61580000 Hébergement Site Miloe.Fr			348		-348	-100,00
61581000 Hébergement Innovance	1 883		1 897		-14	-0,74
61582000 Maintenance Innovance	1 376				1 376	
61583000 Maintenance Ciel	1 960		1 901		59	3,12
61610000 Assurances	5 118		5 065		53	1,04
61650000 Urssaf Stagiaire	1 847		1 434		413	28,78
61810000 Documentation	2 468		5 836		-3 368	-57,71
62110000 Internet Application	22 944				22 944	
62120000 Audit Locaux			6 630		-6 630	-100,00

# S.I.G. DETAILLES (VARIATION)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18		Du 01/01/17 Au 31/12/17		Variation N / N-1	
		en %		en %	en valeur	en %
62260000 Honoraires Expert Comptable	11 616		13 500		- 1 884	-13,96
62261000 Honoraires C.A.C	5 800		5 500		300	5,45
62262000 Honoraires Ponctuels			4 644		-4 644	-100,00
62263000 Honoraires Sociaux	4 179				-4 179	
62510000 Déplacements Salariés	26 066		31 095		-5 029	-16,17
62511000 Frais De Réception	2 415		2 626		-211	-8,05
62610000 Affranchissements	4 004		4 228		-224	-5,30
62620000 Téléphone-Fax-Net	14 642		13 722		920	6,70
62622003 Accès I.Milo	9 667		9 942		-275	-2,76
62700000 Frais Bancaires	477		340		137	40,24
62800001 Adhésions Diverses	100				100	
62800004 Adhésion Unml	1 460		1 408		52	3,69
62800005 Adhésion Arml	1 725		1 800		-75	-4,17
62800006 Adhésion Andml	300				300	
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>1 148 433</b>		<b>1 234 439</b>		<b>-86 006</b>	<b>-6,97</b>
- Impôts, taxes et versements assimilés	63 775		67 574		-3 799	-5,62
63100000 Taxe Sur Salaires	47 457		49 062		-1 605	-3,27
63119000 Crédit Impôt Taxe Salaire	-6 100		-7 719		1 619	20,97
63330000 Cot Formation Continue	19 262		20 401		-1 139	-5,58
63340000 Effort Construction	828				828	
63380000 Formation Des Salariés	289		3 464		-3 175	-91,66
63381000 Formation Sans Prise En Charge	1 434		1 499		-65	-4,31
63500000 Diverses Taxes	605		867		-262	-30,25
- Charges de personnel	1 103 220		1 097 264		5 956	0,54
64110300 Rémunérations	735 519		763 762		-28 243	-3,70
64120000 Variat°prov.Congés Payés	8 982		3 052		5 930	194,30
64510000 Sociale Et Chômage Urssaf	227 039		222 328		4 712	2,12
64531000 Retraite Compl. Anticipa	15 446		16 039		-593	-3,70
64532000 Retraite Salariés	34 267		34 498		-230	-0,67
64550000 Prévoyance Non Cadre	13 477		13 904		-427	-3,07
64551000 Prévoyance Cadre	2 335		2 902		-567	-19,52
64552000 Mutuelle Isole	4 157		3 673		484	13,18
64553000 Mutuelle Familiale	3 489		1 620		1 869	115,37
64562000 Variat°chges Congés Payés	3 645		1 679		1 966	117,09
64700000 Médecine Du Travail	2 763		2 908		-144	-4,97
64710000 Chèque Cado	4 661		4 501		160	3,55
64720000 Cheque De Table	11 118		8 598		2 520	29,31
64820000 Indemnités Transport	456		971		-515	-53,06
64864100 I J Maladie Cpam	35 866		16 830		19 036	113,11
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-18 563</b>		<b>69 600</b>		<b>-88 163</b>	<b>-126,67</b>
+ Produits de gestion courante	105 635		64 837		40 799	62,93
75800000 Produit Gestion Courante	3				3	
75830000 Fonds D'urgence	115				115	
79115000 Remb Divers	130				130	
79121830 Projet Ml Te Câble	19 698				19 698	
79162120 Remb Formation Salariés	329		3 460		-3 131	-90,50
79164100 Remb Ij Maladie Cpam	34 571		20 311		14 260	70,21
79164200 Remb Ij Maladie Prév Vauban	12 091		3 615		8 476	234,47
79174201 Remb Etat/Région Cui Eav	38 699		37 450		1 248	3,33
- Charges de gestion courante	12		2		10	496,50
65800000 Charges Gestion Courante	12		2		10	496,50
+ Produits exceptionnels	230		1 107		-877	-79,22
77160000 Ecart De Provision	70		148		-78	-52,70
77180000 Ajust Tiers Et Sociaux	160		959		-799	-83,31

# S.I.G. DETAILLES (VARIATION)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18		Du 01/01/17 Au 31/12/17		Variation N / N-1	
		en %		en %	en valeur	en %
- Charges exceptionnelles	13 710		1 920		11 790	614,05
67160000 Ecart Provision	2 882		1 786		1 097	61,40
67180000 Ajust Tiers Et Sociaux	10 828		134		10 694	
<b>EXCÉDENT BRUT CORRIGÉ</b>	<b>73 580</b>		<b>133 622</b>		<b>-60 041</b>	<b>-44,93</b>
+ Produits financiers	2 511		3 021		-510	-16,88
76800000 Intérêts Sur Livret	2 511		3 021		-510	-16,88
+ Provisions financières	115				115	
68630000 Provision Fonds D'urgence	115				115	
<b>COÛT DE FINANCEMENT</b>	<b>2 396</b>		<b>3 021</b>		<b>-625</b>	<b>-20,68</b>
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>75 976</b>		<b>136 642</b>		<b>-60 666</b>	<b>-44,40</b>
+ Résultat sur cessions d'actifs	515				515	
67510000 Val Nette Comptable Immo Cédée	-2 103				-2 103	
77520000 Cession Vol Immobilisation	2 618				2 618	
- Dotations aux amortissements	18 805		12 346		6 459	52,31
68112000 Amort.Matériels	16 948		12 346		4 601	37,27
68112112 Amort Materiel Subventioné	1 857				1 857	
- Dotations aux provisions	10 806		6 622		4 184	63,19
68150000 Dot Ind Départ Retraite	7 235		1 776		5 458	307,31
68151000 Prov Indemnités Fin Cdd	3 572		4 846		-1 274	-26,29
+ Reprises sur provisions	9 763				9 763	
78151000 Rep Dotation Cdd	9 763				9 763	
- Dotations aux fonds dédiés	228 772		233 624		-4 852	-2,08
68911004 Parrainage	305				305	
68911014 Dot Garantie Jeune	220 267		212 907		7 360	3,46
68911016 Dotation Emploi Avenir N			2 959		-2 959	-100,00
68911017 Provision Caq	8 200		3 876		4 324	111,56
68911018 Prvotion Gsk Mobilité			8 818		-8 818	-100,00
68911102 Dot Iej			5 064		-5 064	-100,00
+ Reprises aux fonds dédiés	180 563		143 238		37 325	26,06
78911201 Reprise Fipj N-1			1 233		-1 233	-100,00
78911210 Reprise Garantie Jeune	164 805		109 457		55 348	50,57
78911211 Reprise Caq	1 876		4 417		-2 541	-57,53
78911212 Repr Cr Pass Mobilité			2 830		-2 830	-100,00
78911214 Reprise Prov Iej	5 064		25 301		-20 237	-79,99
78911215 Reprise Gsk Mobilité	8 818				8 818	
+ Subventions d'équipement virée au résultat	1 857				1 857	
77700000 Op Amort Subv Ml Te Cable	1 857				1 857	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>10 292</b>		<b>27 288</b>		<b>-16 996</b>	<b>-62,28</b>

ANNEXE ET NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVES  
AUX COMPTES ANNUELS 2018

## **I- PREAMBULE**

### **Comparabilité des exercices et permanence des méthodes**

Les comptes annuels 2018 ont été établis selon les normes comptables relatives aux associations. De plus, comme les années précédentes, il a été pris en compte les recommandations issues de la circulaire du 18 Août 2004 relative aux missions locales et aux P.A.I.O.

Les contributions volontaires en nature ne sont pas mentionnées dans le compte de résultat mais dans l'annexe ci-dessous.

#### Provisions pour départ volontaire à la retraite

En vertu de l'article A.2.4.2 de la circulaire DGEFP n° 2004-024 du 18 Août 2004, un complément de provision pour départ volontaire à la retraite a été constitué à hauteur de 7 235 €.

Les options retenues sont une mise à la retraite à l'initiative de l'employé à l'âge de 65 ans, un calcul effectué avec la méthode prospective, un taux de charges patronales de 50 % et une évolution des salaires de 2 %.

Méthode prospective = (salaire brut annuel / 12) X nombre de mois acquis au moment du départ X ( ancienneté actuelle / ancienneté future ) X taux de turnover X taux de mortalité X taux de progression salariale X taux de charges sociales.

#### Le Résultat comptable

Le résultat comptable est défini par différence entre les produits et les charges.

Le résultat positif est excédent et l'insuffisance déficit.

Les excédents devront être identifiés par action et l'Etat pourra reprendre sa quote-part au prorata de sa participation dans l'action. Le solde pourra être affecté en report à nouveau, en fonds associatifs, en réserves obligatoires ou en réserve pour projet associatif.

Le déficit lui pourra être seulement affecté en diminution du report à nouveau.

#### Les immobilisations

Le montant de la dotation s'élève à 18 804 € et l'année dernière elle s'élevait à 12 346 €.

La dotation minimale prévue pour 2019 s'élèvera à 20 K€ sans prise en compte d'éventuelles acquisitions

d'investissement en fonction des amortissements des immobilisations acquises en 2018 à savoir 1 857 €.

### **Contributions volontaires en nature**

Les communes et les communautés de communes du territoire mettent à disposition de la Mission Locale Ouest Eure des locaux pour les permanences.

Faute de valorisation de cette mise à disposition par les autres communes et par les communautés de communes du territoire, la Mission Locale Ouest Eure ne peut mentionner le montant de la contribution volontaire en nature dont elle bénéficie.

### **Fonds dédiés**

- Provisionné en fonds dédiés 8 200 € pour le CAQ. L'objectif était de 50 jeunes, nous avons entré 37 jeunes soit une provision de 13 jeunes x 400 € = 5 200 € à rembourser ; plus une provision qui est calculée en fonction du nombre de mois restant à parcourir sur l'année 2019. Le programme s'étend sur 18 mois. Le nombre de mois sur 2019 est de 135 mois.  $(400 \text{ €} / 18 \text{ mois} \times 135 \text{ mois}) = 3\ 000 \text{ €}$  + 13 jeunes non rentrés dans le dispositif soit une provision de 8 200 €. Enfin, nous avons repris 1 876 € de la provision 2017 ce qui correspondait au prorata temporis effectué en 2018.
- Provisionné en fonds dédiés pour la Garantie Jeune 220 267 € ce qui correspond à 0 jeunes non rentrés  $(235 \text{ jeunes sur les } 235) \times 1\ 600 \text{ €} = 0 \text{ €}$  + au prorata temporis pour le suivi sur 2019 pour 80 % de la subvention  $(1\ 600 \text{ €} \times 80 \% / 12 \text{ mois} \times 1\ 360 \text{ mois} = 145\ 067)$ . Enfin provisionné le solde de la subvention à recevoir à la fin du programme  $(235 \text{ jeunes} \times 1\ 600 \text{ €} \times 20 \% = 75\ 200 \text{ €})$   
Au total une provision de  $145\ 067 \text{ €} + 75\ 200 \text{ €} = 220\ 267 \text{ €}$ .  
De plus, nous avons repris 164 805 € concernant la garantie jeune de 2017. Ceci correspond à la partie quantitative pour 139 947 € et 24 858 € pour la partie "respect des obligations" sur les 68 160 € provisionné de l'année dernière soit 43 302 € que nous ne percevons pas suite au sondage de la DIRECCTE.
- Provisionné en fonds dédiés 305 € pour ARML Parrainage. L'objectif était de rentré 15 jeunes et il manque 1 jeune. La subvention est de  $4\ 575 \text{ €} / 15 \text{ jeunes} = 305 \text{ €}$
- Repris en fonds dédiés pour GSK Mobilité 8 818 €. Les charges étant supérieures à l'action à savoir 9 552 € soit un coût pour la mission locale de 734 €.
- Repris en fonds dédiés 5 064 € pour la subvention IEJ ce qui correspond au temps passés de 2018.

Nature		A nouveau début exercice	Reprise exercice	Remb / Comp	Dotation exercice	Solde fin exercice
Fdaj / FUS		3 233 €	0 €		115 €	3 348 €
ANI	2015	2 400 €				2 400 €
FIPJ	2012	12 €				12 €
Garantie Jeune	2014	26 720 €				26 720 €
Fipj permis	2011	2 073 €				2 073 €
Emploi Avenir	13+14+15	5 839 €	0 €		0 €	5 839 €
PPAE	2015	19 780 €				19 780 €
DRJSCS Parrainage	2016	915 €				915 €
CAQ	2017	3 876 €	1 876 €	2 000 €	0 €	0 €
CAQ	2018				8 200 €	8 200 €
CR Pass Mobilité	2014-2016	32 051 €	0 €	32 051 €		0 €
IEJ	2017	5 064 €	5 064 €		0 €	0 €
FIPJ	2016	1 488 €	0 €			1 488 €
Garantie Jeune	2017	212 907 €	164 805 €	48 102 €	0 €	0 €
GSK MOBILITE	2017	8 818 €	8 818 €		0 €	0 €
Garantie Jeune	2018	0 €			220 267 €	220 267 €
Parrainage	2018				305 €	305 €
		<b>325 176 €</b>	<b>180 563 €</b>	<b>82 153 €</b>	<b>228 887 €</b>	<b>291 347 €</b>

## BILAN ACTIF SYNTHETIQUE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			1/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 418	1 418		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	8 812	8 668	144	
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	202 359	159 746	42 613	22 026
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>212 589</b>	<b>169 832</b>	<b>42 757</b>	<b>22 026</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				14 166
<b>Créances (3)</b>				
Créances redevables et comptes rattachés				
Autres	359 525		359 525	266 147
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	676 316		676 316	710 483
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	1 912		1 912	6 181
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 037 754</b>		<b>1 037 754</b>	<b>996 978</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (V)</b>				
<b>Ecarts de conversion actif (VI)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 250 343</b>	<b>169 832</b>	<b>1 080 511</b>	<b>1 019 003</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

**BILAN PASSIF SYNTHETIQUE**

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles	329 709	302 421
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	10 292	27 288
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	13 430	
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>353 431</b>	<b>329 709</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques	164 923	163 879
Provisions pour charge		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>164 923</b>	<b>163 879</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnement	291 347	325 175
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>291 347</b>	<b>325 175</b>
<b>DETTES (1)</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 432	50 349
Dettes fiscales et sociales	174 532	147 696
Redevables créditeurs		
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 652	
Autres dettes		
<b>Instruments de trésorerie</b>		
<b>Produits constatés d'avance</b>	2 195	2 195
<b>TOTAL (V)</b>	<b>270 811</b>	<b>200 240</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	(VI)	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 080 511</b>	<b>1 019 003</b>
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	270 811	200 240
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		



# CHRISTIAN BENARD - EXPERTISE COMPTABLE

---

DOMINIQUE DUVAL - BENOIT BOUCLY - NICOLAS CRIBIER  
EXPERTS COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

**MISSION LOCALE OUEST EURE**

**19 rue aux Boeufs**

**27300 BERNAY**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

---

S.A.R.L. au capital de 300 000 euros  
Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Rouen-Normandie - Membre de la Compagnie Régionale de Rouen

25, rue Gabriel Vallée - B.P. 637  
27306 BERNAY CEDEX  
Accès Véhicules : 13 bis, rue Gaston Folloppe

Tél : 02.32.47.30.40 - Fax : 02.32.43.56.31  
E.mail : [experts.comptables@cabinet-benard-duval.com](mailto:experts.comptables@cabinet-benard-duval.com)

R.C.S. : BERNAY 310 187 554  
SIRET : 310 187 554 00038  
APE : 6920Z

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

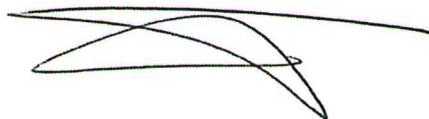
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Bernay, le 18 juin 2019  
**SARL CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE**  
*Dominique DUVAL*





# CHRISTIAN BENARD - EXPERTISE COMPTABLE

---

DOMINIQUE DUVAL - BENOIT BOUCLY - NICOLAS CRIBIER  
EXPERTS COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

***MISSION LOCALE OUEST EURE***

***19 rue aux Boeufs  
27300 BERNAY***

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2018

---

S.A.R.L. au capital de 300 000 euros  
Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Rouen-Normandie - Membre de la Compagnie Régionale de Rouen

25, rue Gabriel Vallée - B.P. 637  
27306 BERNAY CEDEX  
Accès Véhicules : 13 bis, rue Gaston Folloppe

Tél : 02.32.47.30.40 - Fax : 02.32.43.56.31  
E.mail : experts.comptables@cabinet-benard-duval.com

R.C.S. : BERNAY 310 187 554  
SIRET : 310 187 554 00038  
APE : 6920Z

**Aux Membres,**

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MISSION LOCALE OUEST EURE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes de l'annexe « résultat comptable » et « fonds dédiés » indiquent les règles et méthodes comptables relatives aux subventions.

Nous avons vérifié le caractère approprié de l'approche retenue par l'association et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bernay, le 18 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes

**SARL CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE**

**Dominique DUVAL**

